

Importante adjudication immobilière

au Parc Hotel Alvisse
à Luxembourg, 120, route d'Echternach

Le vendredi 7 juin 2024 à 15.00

A la requête des vendeurs, il sera procédé par le ministère du notaire soussigné, aux clauses et conditions du cahier des charges, à l'adjudication publique aux enchères d'une

surface de bureaux avec caves, garages et archives d'une superficie approximative totale arrondie de 1.752 m²

faisant pour les surfaces de bureaux et le dépôt 1 au 1er s-s en tout 1.544 m²
et pour les surfaces de caves/emplacements/dépôts en tout 208 m²

le tout sis dans un immeuble administratif et résidentiel situé à Luxembourg, 12 Avenue Marie-Thérèse et 47 - 49 Boulevard du Prince

inscrit au cadastre de la Commune de Luxembourg, Section LF de la Ville Haute, sous le numéro cadastral 719/2397, lieu-dit : « Boulevard du Prince Henri », place (occupée), bâtiment à habitation, d'une contenance de 7 ares 50 centiares

Désignation des lots privatifs à adjuger en bloc ainsi qu'ils figurent au cadastre

Lot Numéro	Millièmes	Description
1	135.440000	APP. 2, CAVE 5, BUREAU I, DEPOTS 3,4,6, PARKINGS 4-6
24	303.550000	R-d-Ch. BUREAU 2, ET.1 BUREAUX 1,2, ET.2 BUREAUX 1,2 ET.3 BUREAUX 1,2 SS.1 DE.1, SS.2 DE.1P.4,9,10, SS.3P
31	1.160000	PARKING 3 (LOT 36)
34	0.170000	CAVE 10

Quotés dans les parties communes : 440,32/1000ès des parties communes

Désignation des lots privatifs à adjuger en bloc ainsi qu'ils figurent à l'acte de mise en copropriété du 2 mai 1985.

- 1.- le lot QUATRE (4), soit le parking 4 au 3^{ème} sous-sol, faisant 1,16/1000ès
- 2.- le lot CINQ (5), soit le parking 5 au 3^{ème} sous-sol, faisant 1,16/1000ès
- 3.- le lot SIX (6), soit le parking 6 au 3^{ème} sous-sol, faisant 1,16/1000ès
- 4.- le lot DIX (10), soit le parking 10 au 3^{ème} sous-sol, faisant 1,16/1000ès
- 5.- le lot SEIZE (16), soit la cave 5 au 3^{ème} sous-sol, faisant 0,37/1000ès
- 6.- le lot VINGT-ET-UN (21), soit la cave 10 au 3^{ème} sous-sol, faisant 1,04/1000ès
- 7.- le lot TRENTE-SIX (36), soit le parking 3 au 2^{ème} sous-sol, faisant 1,16/1000ès
- 8.- le lot TRENTE-SEPT (37), soit le parking 4 au 2^{ème} sous-sol, faisant 1,16/1000ès
- 9.- le lot QUARANTE-DEUX (42), soit le parking 9 au 2^{ème} sous-sol, faisant 1,16/1000ès
- 10.- le lot QUARANTE-TROIS (43), soit le parking 10 au 2^{ème} sous-sol, faisant 1,16/1000ès
- 11.- le lot QUARANTE-CINQ (45), soit le dépôt 1 au 2^{ème} sous-sol, faisant 6,39/1000ès
- 12.- le lot QUARANTE-HUIT (48), soit le dépôt 4 au 2^{ème} sous-sol, faisant 0,46/1000ès
- 13.- le lot CINQUANTE (50), soit le dépôt 6 au 2^{ème} sous-sol, faisant 2,15/1000ès
- 14.- le lot SOIXANTE-DEUX (62), soit le dépôt 1 au 1^{er} sous-sol, faisant 17,19/1000ès
- 15.- le lot SOIXANTE-CINQ (65), soit la surface de bureaux I au rez-de-chaussée, faisant 92,81/1000ès
- 16.- le lot SOIXANTE-SIX (66), soit la surface de bureaux II au rez-de-chaussée, faisant 51,41/1000ès
- 17.- le lot SOIXANTE-SEPT (67), soit l'appartement de bureaux n° 1 au premier étage, faisant 39,28/1000ès
- 18.- le lot SOIXANTE-HUIT (68), soit l'appartement de bureaux n° 2 au premier étage, faisant 35,36/1000ès
- 19.- le lot SOIXANTE-DOUZE (72), soit l'appartement de bureaux n° 1 au deuxième étage, faisant 39,28/1000ès
- 20.- le lot SOIXANTE-TREIZE (73), soit l'appartement de bureaux n° 2 au deuxième étage, faisant 35,36/1000ès
- 21.- le lot SOIXANTE-DIX-SEPT (77), soit l'appartement de bureaux n° 1 au troisième étage, faisant 39,28/1000ès
- 22.- le lot SOIXANTE-DIX-HUIT (78), soit l'appartement de bureaux n° 2 au troisième étage, faisant 35,36/1000ès
- 23.- le lot QUATRE-VINGT-TROIS (83), soit l'appartement n° 2 au quatrième étage, faisant 35,36/1000ès

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'IMMEUBLE A ADJUGER

Les lots privatifs à adjuger en bloc se composent sommairement comme suit :

Entrée 12 Avenue Marie-Thérèse :

- Bureaux (surface administrative) d'une superficie arrondie de 345 m² ;

Entrées 47-49 Boulevard du Prince Henri

- Bureaux (surface administrative au 1^{er} sous-sol, rez-de-chaussée et 1^{er} étage) d'une superficie arrondie à 565 m²
- Bureaux (surface administrative au 2^{ème} étage) d'une superficie arrondie de 262 m²
- Bureaux (surface administrative au 3^{ème} étage) d'une superficie arrondie de 262 m²
- Appartement n° 2 au 4^{ème} étage d'une superficie arrondie de 110 m²
- 2 caves et 4 emplacements au sous-sol -3, d'une surface totale arrondie de 62 m² ;
- 3 dépôts et 4 emplacements au sous-sol -2, d'une surface totale arrondie de 146 m² ;

Les surfaces ci-avant indiquées sont données uniquement à titre indicatif, sans garantie de la part du notaire par rapport aux contenances ci-avant indiquées, toute différence entre ces contenances et celles réelles, excédât-elle un vingtième, devant faire le profit ou la perte de l'adjudicataire.

**Visites: les samedis 4, 11 et 18 mai de 10.00 à 12.00
les jeudis 9, 16, 23 mai de 18.00 à 19.30
les lundis 27 mai et 3 juin de 18.00 à 19.30**

**Afin d'organiser d'une façon optimale les jours de visites, les amateurs sont priés de s'inscrire
et prendre RV au préalable auprès du secrétariat de l'étude du notaire Martine SCHAEFFER**

Le texte des annonces publiées dans le WORT les 27 avril, 4 et 11 mai 2024 est nul et non avenu et est remplacé par la présente annonce, et ce suite au retrait de la vente publique de l'appartement du 2^{ème} étage/lot 75 (entrée 49 Bd Prince Henri) et de la cave n°16/lot 27)

Toute personne capable d'encherir pourra, dans les 8 jours qui suivront l'adjudication, faire une surenchère, pourvu qu'elle soit du sixième au moins du prix, outre les frais, par une personne capable de surenchérir et dont la solvabilité est établie par une garantie bancaire établie par une banque de la place. La surenchère devra se faire par exploit d'huissier de justice notifié au notaire ou directement entre les mains du notaire SCHAEFFER.

Un Certificat de Performance Energétique est établie pour la partie résidentielle, la Classe de Performance Energétique est le « F », la Classe d'Isolation Thermique obtenue est le « F » et la Classe de Performance Environnementale obtenue est le « F ».

**Les amateurs devront présenter au notaire une garantie bancaire irrévocable garantissant
l'intégralité du prix en principal, intérêts et frais.**

Pour tous renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à l'étude de Maître

Martine SCHAEFFER

Notaire

74, Avenue Victor Hugo

L-1750 Luxembourg

Tel. 22 44 75 1